



Reçu ce jour en main propre
le 23 mai 2024
Jean-François Fouquet

Reçu ce jour en main propre
Claude Fouquet
le 23 mai 2024

SARL au capital de 50 000 € - 443 658 463 RCS Tarbes

Carte Professionnelle N° 2006 - 0 117 T délivrée par la Préfecture des Hautes - Pyrénées le 09/06/2006

TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE

16 Avenue de la Marne - 65 000 TARBES

Garantie Financière : QBE International Insurance Limited - 12 place Vendôme - 75 001 PARIS

OFFRE D'ACHAT

Le (s) soussigné (s) : **M. et Mme RIEUDEBAT David Mirel**
Demeurant : **15 Côte nulle 31620 CASTELNAY D'ESTRETEFONOS**

Reconnaissent avoir visité le **22/05/24 à 11h** par l'intermédiaire de l'agence immobilière **ABAFIM**, le bien **Mandat N° AF24489** ci-après désigné (désignation + adresse) :

**Maison de Village, dépendances sur un terrain de 1483 m²
Village 31440 Fos - Section cadastrale A 1916**

En vertu de quoi, il est fait par la présente offre d'achat ferme de ce bien aux conditions suivantes :

Prix net vendeur : 100 000 € (cent mille euros)
Commission d'agence : 11 000 € (onze mille euros)
Prix total honoraires inclus : 111 000 € (cent onze mille euros)

Le paiement se décomposera de la façon suivante :

- 5 % lors de la signature du compromis de vente soit la somme de **5 550 €**
- le solde lors de la signature de l'acte authentique soit la somme de **105 450 €**

A défaut d'acceptation par le vendeur dans un délai de 20 jours à compter de ce jour, cette offre deviendra caduque et ce dernier ne pourra prétendre à aucune indemnité de notre part. Dans le cas où une condition suspensive (1) n'est pas réalisée, le présent document sera nul et non avenue, aucune des parties ne pouvant prétendre à une quelconque réparation.

D'autre part, nous reconnaissons avoir été informé que la loi nous autorise à demander l'annulation pure et simple, et sans justification, de cette offre dans un délai de 7 jours à compter de la date du présent document.

Cette requête sera obligatoirement adressée à : **ABAFIM - 16, Avenue de la Marne - 65000 TARBES**, par lettre recommandée avec accusé de réception.

L'acceptation de l'offre d'achat par le vendeur sera notifiée à l'acquéreur par lettre recommandée avec accusé de réception dans ce même délai de 20 jours, et sera réputée irrévocable pour les deux parties.

Fait à **Fos** le **22 mai 2024**

L'acquéreur,

(Lu et approuvé - Bon pour acceptation des présentes conditions)

Lu et approuvé - Bon pour acceptation des présentes conditions

Lu et approuvé - Bon pour acceptation des présentes conditions
Pour ABAFIM *Le vendeur,*
Le négociateur,

(Lu et approuvé - Bon pour acceptation des présentes conditions)

Lu et approuvé - Bon pour Acceptation des présentes conditions
C. Fouquet

(1) Condition suspensive :

Sous réserve d'obtention d'un prêt bancaire d'un montant de 70 000 € à la banque Postale d'une durée de 10 ans

ABAFIM

16 Avenue de la Marne - 65000 Tarbes